

Réf: Dossier N° : 49588

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « YENI SARL » en abrégé «YENI SARL »

Siège social : ABIDJAN - BINGERVILLE GBAGBA EXTENSION LOT
1526 ILOT 139, 04 BP 816 ABJ 04

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16 Avril 2018, et enregistrés au CEPICI le 14 Mai 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « YENI SARL » en abrégé «YENI SARL ».

Objet: La production et la commercialisation d'eau de table et eau minérale..Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - BINGERVILLE GBAGBA EXTENSION LOT
 1526 ILOT 139, 04 BP 816 ABJ 04

GERANT: Monsieur OKA HYPPOLITE .

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-12489 du 14/05/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°12958 du 14/05/2018

Pour Avis

Le CEPICI

